



Renseignements sur la cause extérieure entraînant le décès

Par **skill**, le **02/12/2009** à **13:14**

Bonjour,

Mon mari est parti faire sa sortie vélo avec mon fils , apres avoir effectué une quarantaine de kilomètres, avec des efforts répétés sur un parcours vallonné , Il décidèrent de rentrer au domicile qui se situe sur les hauteurs de la ville. Sur la fin du parcours, et d'après les dires de mon Fils, mon mari à posé le pied à terre sur une vingtaine de mètres car la difficulté était trop importante pour lui et semblait essoufflé. Arrivé au domicile, quelques minutes plus tard, mon mari s'est assis sur une chaise, essoufflé, à senti un poids sur la poitrine et s'est effondré sur le sol. Après avoir pratiqué les premiers secours et appelé les services médicalisés...une heure plus tard le décès de mon Mari m'était annoncé.

je voulais savoir, malgré le certificat médical mentionnant décédé de mort naturel et qui laisse planer le doute sur les circonstances du décès... si il n'y a pas de décès accidentel... la cause extérieur étant l'effort fournis sur le vélo.. il y a des jurisprudence à se sujet:

la cour de cassation à ainsi jugé que :

--L'effort fourni par un travailleur en se rendant à son travail, à vélo, sous la pluie et le vent peut constituer l'évènement soudain qui à occasionné l'arrêt cardiaque. L'effort de la victime sur son vélo est considéré comme un évènement soudain ayant pu causer la lésion. Peu importe que la victime ai fait régulièrement du vélo et qu'elle est était bon cycliste.

---L'évènement soudain ne doit pas nécessairement se produire au moment où survient la lésion ou au moment où la victime décède des suites de cette lésion. Les efforts fournis à l'occasion d'un déplacement peuvent constituer l'évènement soudain même si le décès est

survenu environ une heure plus tard.

je précise que mon mari était sportif, sans antécédent médical, sain , non fumeur, pas de diabète, etc.... il sortait d'une visite médical 01 semaine avant.

merci pour vos réponses

cordialement

Par **skill**, le **15/01/2010** à **15:08**

bonjour, personne pour me donner son avis..???

cordialement